

Comité provincial Namur

PV N° 7 - Réunion du lundi 01 décembre 2014

La séance est ouverte à 19h30.

Sont présents : Mrs Philippe AIGRET, Jean-Marie DELEUZE, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Christophe MARTIN, Michel MESUREUR, Luc VERKEST et Joseph WARZEE

Membre excusé : Mr Guy HENQUET (maladie)

Invité présent : Mr José NIVARLET

Invités excusés : Mrs Michel REGNIER et Gérard TRAUSCH

En l'absence du Président, le secrétaire organise les débats de la soirée.

1. Approbation du PV de réunion du 03 novembre 2014

Le PV de la réunion n°6 du 03/11/2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

- Bulls Philippeville demande la procédure à suivre pour modifier le PC53. Les précisions ont été apportées.
 - Invitation du club du RCS Natoye à la présentation, le 06/12/2014, de la nouvelle équipe « Chaises roulantes »
 - PV 02 de la réunion du Groupe parlementaire du 13/11/2014
 - Convocation de la première réunion de la commission de propagande du 24/11/2014
 - Communication au club de Rochefort que seul le grand terrain est homologué et que les deux terrains latéraux doivent également l'être pour y disputer des rencontres « seniors » et « régionaux »
 - Information aux arbitres de la situation des homologations des terrains de Rochefort
 - Forfait général de Malonne en P2MM
 - Changement de président et secrétaire au RBCH Dinant
 - Demande du trésorier général d'actualiser le tableau des équipes de jeunes de la province. Pour les U6, U7 et U8, le trésorier général a précisé, lors de l'assemblée générale de ce 29/11/2014, que le décompte ne se ferait qu'en fin de saison
 - Liste des participants au dernier cours de niveau 1 à Bouge
 - Tirage au sort du BEN (publié sur le site)
 - Tirage au sort du BIP (publié sur le site).
- Dans la mesure où un club s'est montré défaillant en 2014, il ne peut être qualifié d'office en 2015. C'est le cas pour Rochefort. Lors de la réunion de bureau du 18/12/2014, un nouveau qualifié d'office sera tiré au sort et Rochefort prendra sa place
- Demande de Fernelmont de reconsidérer une décision prise en réunion CCC le 25/09/2014 et, de supprimer le forfait infligé à son équipe P3MM.

- Décision : Pour être prise en considération, une réclamation doit être introduite dans les dix jours qui suivent la rencontre ou bien dans les huit jours de la publication.
Publiée le 10/10/2014 sur le site provincial, la réclamation, datée du 24/11/2014, est manifestement hors délais.
A l'unanimité, la décision de la commission de contrôle des feuilles est maintenue.

3. Corrections mémento administratif

Corrections à apporter

Groupe des parlementaires : le numéro Gsm de Monsieur Herquin est :
0492/97.27.41

Renseignements clubs :

206 – Royal Basket Club Herbuchenne Dinant

Coordonnées du président :

Monsieur SAMBON Johnny – Rue du Calvaire, 59 – 5101 LIVES SUR MEUSE

Gsm : 0478 60 09 38 – E-mail : basket.dinant@hotmail.com

Coordonnées du secrétaire :

Madame HERMAN Virginie – Rue de Rendarche, 3 – 5336 COURRIERE

Gsm : 0489 55 27 79 – E-mail : virginie.herman@creativeone.eu

4. Calendrier

Le calendrier est mis à jour sur le site au 01/12/2014.
Forfait général de Malonne en P2MM

5. BIP - BEN

Les tirages au sort ont eu lieu lors de la réunion de la commission de propagande du 24/11/2014. Eu égard au nombre d'inscriptions, 32 équipes BEN et 28 équipes BIP, il a été décidé de jouer la première journée des 31/01/2015 et 01/02/2015 également sur terrain neutre. Pour ce faire, un appel à soumission complémentaire a été adressé aux clubs pour le 16/12/2014. L'attribution des salles se fera lors d'une réunion de bureau fixée au 18/12/2014.

6. Tour de table

Joseph WARZEE :

Il a eu l'occasion d'assister à quelques animations 3&3 et il constate dans certains cas un manque d'organisation dans la préparation. Il a pu également entendre que l'activité pouvait plus s'apparenter à du gardiennage plutôt qu'à une initiation au sport. Le jeu proposé développe davantage l'individualisme que le l'esprit d'équipe. Par ailleurs, un manque d'assiduité est également constaté. Les joueurs qui doivent compléter l'équipe de l'adversaire se sentent également rejetés de leur propre équipe. Cette situation entraîne pas mal de désistements.

Ces propos sont confirmés par Luc Verkest qui a reçu un courrier d'une maman relevant des insuffisances dans le système. Un sentiment d'ordre général pour les joueurs ayant déjà évolué en 5 contre 5 est de régresser.

Michel HASTIR :

- Pour le fair-play, un classement intermédiaire clôturé au 31/10/2014 est sur le site et a été publié dans L'Avenir. Le prochain classement intermédiaire sera établi après la 12^{ème} journée. Les matchs de coupe de la province y seront intégrés par la suite.

- La 2^{ème} JRJ du 08/03/2015 organisée par BBW se déroulera :

- * Pour les garçons : Boulevard du Triomphe, 135 – 1050 IXELLES
- * Pour les filles : Rue Zwarte Beeck, 23 – 1050 IXELLES

Jean-Marie DELEUZE :

Tous les matchs du prochain tour sont bien programmés.

Luc VERKEST :

- L'organisation de la JRJ se met en place.

A Belgrade, l'organisation est complète pour les joueurs qui prendront leur collation dans les installations de l'école. Pour les accompagnants, un système de réservation est mis en place afin d'éviter les soucis rencontrés dans le passé.

A Boninne, il reste à déterminer les modalités pour les accompagnants.

- Pour la prochaine assemblée générale, il sollicitera l'intervention du président du CP afin qu'il demande aux clubs d'éviter la programmation des matchs aux heures des entraînements provinciaux. Ce dimanche, seules 5 filles participaient à l'entraînement. Les autres sélectionnées étaient retenues par les activités sportives de leur club.

Michel MESUREUR :

Attend un contact avec le secrétariat du BC Rochefort pour procéder à l'homologation des terrains latéraux.

Christophe MARTIN :

Précise que le maximum est toujours fait afin que les désignations tiennent compte des forces en présence.

S'est dit favorablement impressionné par un nouvel arbitre de niveau 2 évoluant dans la province depuis peu.

Philippe AIGRET :

- Fait savoir que la mi-saison apporte son lot de soucis

* un arbitre de régional a été remis, par le département, à la disposition de la province

* Souligne, une fois de plus, l'influence néfaste des réseaux sociaux dans les relations avec les arbitres.

- Apprécie l'initiative du Belfius Namur Capitale qui invite l'ensemble des arbitres de la province à assister à la prochaine rencontre d'Eurocup Women contre l'équipe hongroise de Sopron.

José LAUWERYS :

Rappelle à chacun l'urgence pour remettre les dernières notes de frais de l'année 2014.

Fin de la réunion à 21h30.

Prochaine réunion : le lundi 05 janvier 2015 à 19.30 heures au local provincial (Taverne 500)

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Guy Henquet – José Lauwerys